

VERS UN MODÈLE QUÉBÉCOIS DES INITIATIVES DE VALORISATION DE LA PATERNITÉ

Carl Lacharité, Ph.D.

*Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille
Université du Québec à Trois-Rivières*

Depuis bientôt une décennie, au Québec, des efforts concertés sont faits pour valoriser le rôle du père auprès de ses enfants et dans sa famille. Ces efforts émergent tant du milieu institutionnel que communautaire et, il faut le souligner, reposent de plus en plus sur de larges partenariats entre différents acteurs locaux et régionaux. Les années '90 n'ont pas été en reste face à la promotion de la paternité, mais les initiatives qui sont apparues à ce moment doivent être qualifiées d'isolées. Elles ont toutefois servi à défricher le terrain et à paver la voie à l'émergence d'une véritable concertation sociale autour du père et de la paternité.

Il est possible aujourd'hui d'entrevoir ce qui pourrait être appelé un « modèle québécois » d'organisation des initiatives sociales et institutionnelles visant à promouvoir le rôle du père au Québec. Ce constat ne repose pas sur une étude exhaustive de l'ensemble des projets dans la province. Il repose plutôt sur l'examen des dossiers soumis dans le cadre du premier Prix Paternité de l'ASPQ en 2009. Même si seulement deux des initiatives ayant posé leur candidature ont été retenues pour être primées, c'est une vingtaine de projets qui ont été mis en relief au cours de cette démarche. L'analyse des caractéristiques de ces projets montrent indubitablement un « air de famille » ou une proximité de pensée dans la façon d'aborder le père, de concevoir sa situation et ses besoins et d'élaborer des actions opportunes et cohérentes pour le soutenir dans son rôle et ses responsabilités. Au moins trois axes peuvent servir à caractériser cet air de famille : 1) la conception du rôle du père dans la famille; 2) les liens entre les pères et les institutions; et 3) les modes opératoires des actions proposées.

La conception du rôle du père dans la famille

Parler du rôle du père, c'est nécessairement opérer des choix conceptuels qui « construisent » socialement et culturellement ce personnage. Ce qui donne un air de famille aux initiatives québécoises est que ce n'est pas uniquement son rapport direct à l'enfant qui est mis en évidence, mais également son rapport à la mère et aux femmes de l'entourage de l'enfant. On voit même poindre une préoccupation pour le rapport que le père entretient aux autres hommes de son entourage. Ainsi, le père n'est pas conçu comme un acteur unidimensionnel dans la vie de son ou ses enfants, acteur dont le jeu dans la famille serait mis en scène principalement par la mère. Il est plutôt considéré comme un partenaire à part entière à l'intérieur d'une équipe dont la mission est d'assurer le bien-être de l'enfant quelque soit les différentes configurations que peuvent prendre cette équipe (couple intact ou séparé, famille recomposé, etc.). De plus, le père semble être considéré comme un agent de conscientisation auprès des autres hommes sur la place qu'occupe un enfant dans leur espace identitaire. Ici, ce n'est pas seulement la signification psychologique d'être le père d'un enfant qui est mis de l'avant. C'est aussi le fait que les pères constituent des vecteurs de changement pour les hommes en général

dans notre société. Ils sont interpellés à aller vers les autres et à témoigner de leur expérience.

Les liens entre les pères et les institutions

L'air de famille parmi les initiatives québécoises repose ici principalement sur une préoccupation des institutions de voir les pères participer activement aux décisions et aux actions qui les concernent directement et qui concernent le bien-être de leur enfant et de leur famille. Évidemment, la mise en pratique de cette intention rencontre des défis plus importants dans des établissements publics (écoles, CSSS, etc.) que dans des organismes communautaires, les structures de participation des premiers étant beaucoup plus complexes que dans les seconds. On voit se matérialiser cette préoccupation, par exemple, dans les efforts des établissements publics d'identifier des porte-paroles des pères, c'est-à-dire des personnes qui ont comme responsabilité de « penser père » et de rappeler autour d'elles qu'il y a des pères concernés par les services que l'établissement rend et, en quelque sorte, d'agir comme la mouche du coche. Cela suggère que les institutions commencent à faire exister les pères à l'intérieur de ce que l'on pourrait nommer leur « conscience organisationnelle ». Cela a pour conséquence que les pères n'ont plus toujours besoins de se manifester concrètement pour qu'on pense institutionnellement à eux, ils continuent d'exister en dehors de ces manifestations concrètes. Pour paraphraser Piaget, un spécialiste du développement des enfants, qui a constaté que ces derniers acquièrent, au cours de la petite enfance, la permanence de l'objet, c'est-à-dire la capacité à concevoir qu'un objet existe même s'il n'est plus présent à ses sens, on pourrait dire que les institutions au Québec commencent à acquérir une permanence à l'égard de l'objet « père ».

Les modes opératoires des actions proposées

À travers les actions posées dans les diverses initiatives québécoises, on voit se dessiner le recours à certains modes opératoires devenant quasiment incontournables : les groupes de pères, les activités pères-enfants, les activités collectives mettant en valeur le rôle du père et la participation des médias locaux permettant de donner à ces activités un statut d'événement public et la communication directe entre les pères et les intervenants. Ces modes opératoires, implantés isolément ou combinés les uns aux autres, traduisent un souci de créer des espaces publics à l'intérieur desquels les pères non seulement viennent chercher des réponses à leurs besoins individuels, mais où ils sont aussi explicitement invités à construire collectivement un savoir masculin de la parentalité. Ici, ce ne sont pas uniquement les pères dans leur individualité qui sont interpellés par de telles formes d'actions, c'est aussi une communauté de pères qui peu à peu se réveille, prend forme et prend conscience de son existence. Il est aussi possible de constater que ces modes opératoires, en devenant usuels et familiers, deviennent comme une base de sécurité permettant aux acteurs de se donner la permission d'inventer des initiatives innovantes.

Conclusion

L'objectif ici était de présenter une réflexion sur l'état actuel des initiatives de valorisation de la paternité au Québec, notamment à partir des différents projets ayant soumis leur candidature pour le premier Prix Paternité de l'ASPQ. Cette réflexion reste

évidemment à l'état d'ébauche et mérite qu'on la poursuive et qu'on la développe. Elle suggère toutefois un certain nombre d'arguments en faveur de l'émergence d'un modèle québécois. Il serait manifestement prématuré (voire prétentieux) d'affirmer que ce modèle se distingue de ce qui se fait dans d'autres pays. L'examen de ce qui donne un air de famille aux initiatives québécoises peut cependant servir à établir un sentiment d'identité et de cohésion pouvant s'avérer particulièrement utile pour étayer et renforcer les efforts de changements sociaux que la promotion collective du rôle de père laisse entrevoir. Au moins trois axes permettent de caractériser cet air de famille : la conception du rôle du père dans la famille, les liens entre les pères et les institutions et les modes opératoires des actions proposées. Cette structure relativement simple, et les éléments particuliers qu'elle contient, pourrait servir de canevas pour une analyse plus poussée et exhaustive des initiatives, mais elle pourrait aussi servir aux promoteurs de projets à mettre en relief les aspects qui caractérisent en propre leur projet par rapport à d'autres.